

Jean-René Cazeneuve : Ligne Toulouse-Auch, l'État n'a pas failli à ses engagements



Jean-René Cazeneuve : Ligne Toulouse-Auch, l'État n'a pas failli à ses engagements



Communiqué du député Jean-René Cazeneuve

" La ligne ferroviaire Toulouse–Auch est bien plus qu'une simple desserte : elle constitue une véritable ligne de vie pour le Gers et incarne un symbole fort de l'égalité entre les territoires. Elle offre aux habitants une mobilité essentielle pour travailler, étudier, accéder aux soins et aux services du quotidien.

Contrairement à certaines affirmations, le ministre chargé des Transports, Philippe Tabarot, m'a confirmé que l'État n'a jamais cessé de tenir ses engagements pour garantir l'avenir de cette ligne structurante.

En Occitanie, les travaux de régénération sont financés dans le cadre du volet ferroviaire des contrats de plan État–Région (CPER) 2015–2020 et 2021–2027. L'État assumera pleinement sa part des 3,5 millions d'euros inscrits au CPER 2023–2027 pour la régénération de la ligne.

Il convient toutefois de le dire clairement : c'est la suspension de la participation de la Région qui a fait peser une menace réelle sur la continuité des circulations à l'horizon 2026. Le retour de la Région autour de la table des financeurs, acté en mai 2025, permet désormais de sécuriser les travaux indispensables et d'écarter le risque d'une interruption du trafic.

Par ailleurs, l'État soutient le développement progressif de la ligne Toulouse–Auch, qui intégrera le futur Service Express Régional Métropolitain de Toulouse (SERM). Dès 2024, il a pris en charge sa part des 4 millions d'euros d'études relatives au développement et à l'allongement des quais, et cofinance également la démarche de préfiguration du SERM, qui renforcera la fréquence et la qualité de service pour les usagers du quotidien.

Enfin, la ligne Toulouse–Auch fera l'objet d'un examen spécifique dans le cadre de la conférence de financement Ambition France Transports, visant à dresser un bilan clair de l'exécution des protocoles État–Région et de la classification des lignes de desserte fine du territoire.

L'État n'a pas failli à ses engagements. Ce sont les hésitations de la Région qui ont fragilisé le calendrier.

La ruralité mérite des actes concrets, non des incertitudes. Le Gers doit être traité à égalité avec les autres départements d'Occitanie, et ne saurait être pris en otage par des postures politiques".